

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	7
Rubrik:	Colonies de vacances de la ville de Fribourg en 1909 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colonies de vacances de la ville de Fribourg

EN 1909

(*Suite et fin.*)

Le choix des colons a toujours été et continuera d'être un problème des plus délicats. Les candidats ne manquent certes pas, mais les ressources et la place sont limitées. Il faut nécessairement se résoudre à limiter aussi le nombre des admissions. Les colonies de Sonnenwyl et de Pensier ne peuvent abriter, durant les grandes vacances, que 150 à 160 pensionnaires, le dixième, à peine, de la population scolaire de la ville de Fribourg. Il s'agit donc de procéder à une enquête minutieuse, de se renseigner le plus exactement possible, et sur la santé des écoliers et sur la situation de fortune des parents. Ce sont les enfants pauvres, débiles, malingres, prédisposés à la tuberculose que l'œuvre des colonies de vacances se doit, avant tout, de favoriser. L'application, le mérite n'entrent pas en ligne de compte. Par contre, l'enfant vicieux, celui dont la moralité serait un danger pour ses petits camarades, est éliminé.

C'est au médecin qu'est dévolue la tâche difficile des admissions définitives. La visite médicale doit être le plus complète et le plus précise possible. En France surtout, dans quelques villes suisses également, on attache une grande importance à cet examen. Chaque colon possède une fiche où sont consignés, au départ et à l'arrivée, les résultats de cette enquête. Espérons que la ville de Fribourg, si soucieuse de l'avenir de ses jeunes écoliers, consentira, sous peu, à doter ses classes publiques d'un service sanitaire spécial. Tout enfant admis à la colonie possèdera alors son bulletin médical qui deviendra un élément précieux d'expérimentation physiologique.

Le soin d'examiner les écoliers a été confié, en 1909, à M. le Dr Weck. La visite du médecin a révélé l'existence de ganglions chez un nombre assez considérable d'enfants. Cette constatation n'est guère rassurante car, si l'on en croit le Dr Bonnard¹, il existe une relation souvent étroite entre la tuberculose pulmonaire et la présence de ces glandes. Plusieurs aussi étaient atteints de scrofulose. Les parents des élèves acceptés à titre définitif furent invités, par circulaire, à opérer

¹. Dr BONNARD : *La santé par le grand air.*

le versement de la contribution fixée par le règlement. Les familles dénuées de toutes ressources, se trouvant dans l'impossibilité absolue d'effectuer ce payement, présentèrent une demande d'admission gratuite. Cette faveur n'a été concédée qu'aux enfants de veuves pauvres et à l'un ou l'autre membre de familles miséreuses que la longue période de chômage du dernier hiver avaient plus particulièrement éprouvées. Le règlement réduit au strict minimum la cotisation exigée des parents, la commission ne pouvait consentir à la diminuer encore. Du reste, les familles ont à pourvoir à l'entretien de leurs enfants. L'œuvre des colonies de vacances ne saurait les dispenser de ce devoir primordial. Dès qu'elle supprime l'effort chez la personne secourue, toute œuvre de bienfaisance perd sa valeur éducative. La question de la gratuité a mérité, à juste titre, la préoccupation particulière des promoteurs des colonies de vacances. Voici ce qu'en pense M. Louis Comte, de Saint-Etienne, le fondateur de l'œuvre des enfants à la montagne :

« Si nous respectons les convictions des parents, si nous ne nous permettons pas le moindre attouchement sur la conscience des enfants, nous respectons également leur dignité et évitons tout ce qui pourrait les diminuer à leurs propres yeux. C'est pour cela que nous avons repoussé, dès le début de l'œuvre, le principe de la gratuité complète, principe, du reste, qui est souverainement injuste et qui habitue insensiblement les parents à tendre la main... »

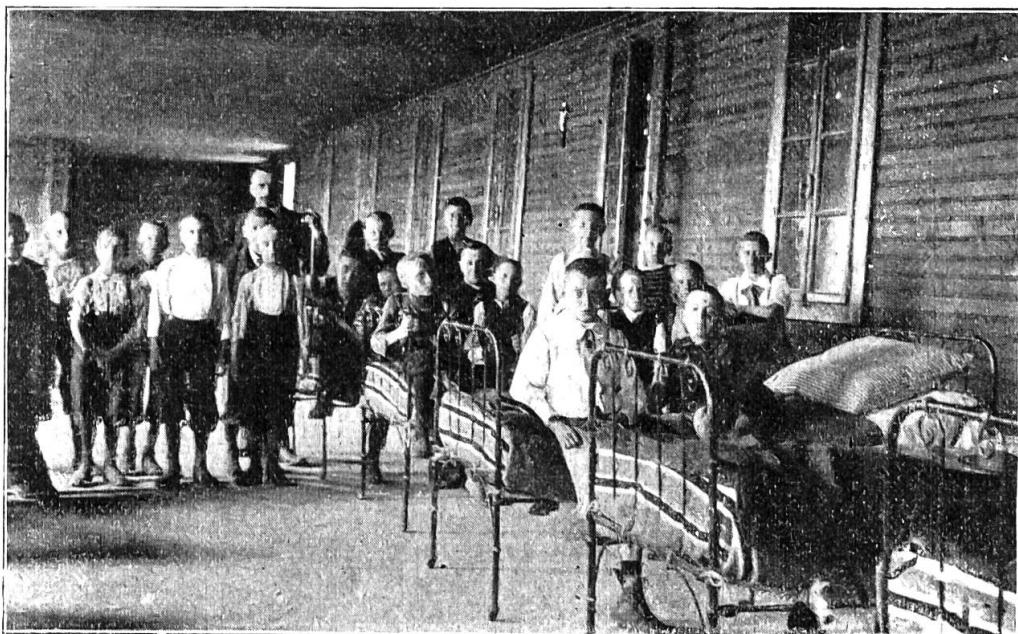
Les listes se trouvèrent définitivement arrêtées le 20 juillet. Elles portaient les noms de 82 garçons et 70 filles répartis en quatre séries. Le départ et la rentrée des diverses escouades furent fixés aux dates suivantes :

1 ^{er} groupe de garçons et 1 ^{er} groupe de filles		Départ : 26 juillet.
		Rentrée : 16 août.
2 ^e groupe de garçons et 2 ^e groupe de filles		Départ : 20 août.
		Rentrée : 10 sept.

Une dernière visite médicale, la veille de chaque entrée à la colonie, permit de constater qu'il avait été tenu compte des recommandations formulées au cours du premier examen. Tous les enfants, sans exception, se présentèrent la tête propre; les garçons avaient les cheveux coupés ras.

Enfin, l'heure du départ sonna. Les filles se réunirent à la gare pour s'en aller, par chemin de fer, sous la conduite d'une institutrice, occuper la colonie de Pensier. Bien avant l'heure fixée, les garçons se groupent sur la terrasse des Arcades. Quelques membres de la famille sont présents, des mamans surtout qui multiplient les dernières recommandations. Les

sacs, les valises contenant le petit trousseau, s'entassent sur un char. Bientôt la colonne s'ébranle pour gagner à pied ses nouveaux cantonnements. Après une assez longue marche, agréablement coupée par une halte sous bois, le chalet de Sonnenwyl apparaît. Ses portes, ses croisées, demeurées si longtemps closes, sont grandes ouvertes. C'est qu'il tient, le gracieux édifice, à accueillir comme il sied la bruyante famille qui va l'égayer pendant quelque 21 jours. Le dortoir est im-



Dortoir de la colonie de Sonnenwyl. — Entrée des premiers colons (23 juillet 1909).

médiairement envahi ; la répartition des lits s'opère en un clin d'œil, non sans quelques contestations. L'installation n'a demandé qu'un instant. Déjà, dans la cour, les jeux s'organisent, le tambour bat, les quilles tombent, les cerceaux dévalent la pente de la colline, des joueurs, en bras de chemise, arrêtent les conditions d'un prochain match de football. Nulle part, trace de tristesse. Demain, l'ennui, cet ennemi sournois des petits colons essayera bien de faire l'une ou l'autre victime. Mais les soins affectueux des bonnes sœurs auront tôt fait d'adoucir les regrets inévitables de la séparation.

La colonie organise, chaque jour, des promenades. Ce sont de petites excursions agrémentées parfois de goûters sur l'herbe, des courses dans la forêt où l'on cueille framboises, mûres et myrtilles, enfin, c'est l'ascension de quelque sommet peu éloigné, promenade impatiemment attendue et pré-

parée avec le plus grand soin. De bonne heure, le matin, la colonne se forme. Les petits alpinistes, sac au dos, savourent, en grimpant à la file indienne quelque raidillon, la douceur des sous bois. Mais l'air vif de la montagne creuse les estomacs. Une halte s'impose. Un chalet est d'ailleurs là, placé comme à dessein sur le bord du sentier, qui offre à la joyeuse caravane sa cordiale hospitalité. Les sacs s'ouvrent. Le temps de faire une brèche aux provisions et la colonne s'élance à l'assaut du sommet qui dresse à quelque mille mètres son dôme arrondi. Hourra ! la victoire est enfin aux infatigables alpinistes et le drapeau aux couleurs cantonales flotte fièrement sur la cime conquise.

Comme on le voit, quand le beau temps est de la partie, les pensionnaires trotte-menu ne s'ennuient point. Ils n'en auraient pas le loisir. Mais, voici le trouble-fête : la pluie. Que faire ? L'herbe est humide, le sol est détrempé : impossible de sortir ! Le dortoir peut, au besoin, se transformer en salle de jeu. Mais, où placer les lits ? Et puis, cette métamorphose n'est guère recommandable au point de vue hygiénique. Aussi, est-il vivement à désirer que la colonie soit dotée d'un préau spacieux où les jeux s'organiseront les jours de mauvais temps.

Les pesées effectuées au départ et à l'arrivée de chaque groupe ont donné les résultats suivants :

SONNENWYL

Augmentation nulle chez 2 enfants.

»	de $1\frac{1}{2}$ kg.	chez 10 enfants.
»	de 1	» 31 »
»	de $1\frac{1}{2}$	» 21 »
»	de 2	» 10 »
»	de $2\frac{1}{2}$	» 3 »
»	de 3	» 1 enfant.
»	de $3\frac{1}{2}$	» 1 »

Augmentation moyenne == 1,284 kg.

PENSIER

Diminution de $1\frac{1}{2}$ kg. chez 1 enfant.

»	de $1\frac{1}{2}$	» 3 enfants.
---	-------------------	--------------

Augmentation nulle chez 8 enfants.

»	de $1\frac{1}{2}$	» 7 »
»	de 1	» 15 »
»	de $1\frac{1}{2}$	» 18 »
»	de 2	» 8 »
»	de $2\frac{1}{2}$	» 4 »
»	de 3	» 2 »

Augmentation de 4 kg. chez 1 enfant.

» de $5 \frac{1}{2}$ » 1 »

Augmentation moyenne = 1,235 kg.

La plus forte augmentation de poids a été de $5 \frac{1}{2}$ kg. Elle s'est produite chez une petite fille qui ne pesait au départ que $17 \frac{1}{2}$ kg. seulement.

Ces chiffres ont leur éloquence. Ils démontrent, à l'évidence, que les colonies de vacances exercent sur le corps de l'enfant une action singulièrement bienfaisante. Les statistiques ont d'ailleurs établi que les résultats de ce séjour se traduisaient non seulement par un accroissement de poids, mais encore par un développement de la taille et du périmètre thoracique ainsi que par une augmentation du nombre des globules sanguins. Cette amélioration n'est point éphémère, elle se prolonge et continue de s'accroître, alors que l'enfant est rentré dans sa famille.

Mais cette rénovation physique de l'enfant n'est pas le seul bienfait que lui procure la colonie. A côté des résultats matériels rendus tangibles par l'augmentation de poids, l'enrichissement du sang, il en est d'autres, moins faciles à saisir, mais de toute importance. Nous voulons parler des résultats intellectuels et moraux. Vivant en collectivité, l'enfant s'habitue à venir en aide à ses camarades. Il ne pense plus à lui seul. Ses sentiments égoïstes cèdent insensiblement la place à des sentiments d'un ordre plus élevé. Des amitiés ne tardent pas à se nouer et ces liens continueront d'unir, plus tard, ceux qui, pendant quelques semaines, ont vécu sous le même toit, partagé les mêmes peines et joui des mêmes plaisirs. L'intelligence, elle aussi, bénéficie de ce séjour à la campagne. A chaque instant, l'esprit d'observation, sans cesse en éveil chez l'enfant, trouve à s'exercer. Le cadre de ses connaissances s'élargit, son imagination se développe, ses sentiments s'affinent. La nature qui l'entoure sollicite son attention, lui inspire l'amour du beau, l'élève au-dessus de la matière. C'est vers son Créateur que naturellement sa pensée se portera lorsqu'il lui sera donné d'admirer la parure verte de la campagne, le dôme sombre de la grande forêt, les beaux cieux des soirs d'été tout pailletés d'étoiles.

J. CRAUSAZ.

